



Vallamand-Dessus  
Plan de détails

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du .....  
 Au nom de la Municipalité  
 Le Syndic

La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique du ..... au .....  
 Au nom de la Municipalité  
 Le Syndic

La Secrétaire

Adopté par le Conseil communal le .....  
 Au nom du Conseil communal  
 Le Président

La Secrétaire

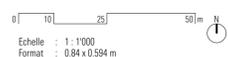
Approuvé par le Département compétent le .....  
 Au nom du Département  
 La Cheffe de Département

Entrée en vigueur le .....



territoire et mobilité

[31.01.2025]



Légende du plan de détails

- Périmètre du plan de détails
- Bâtiment cadastré
- Bâtiment à maintenir
- Bâtiment à intégrer
- Bâtiment ne pouvant pas être transformé en habitation ou à démolir
- Secteur des espaces extérieurs
- Secteur des placettes

Légende des limites des constructions aux routes

- Limite nouvelle
- Limite par défaut selon LRou art. 36 (indicatif)

Légende du PACom

- Affectation principale
- Zone de desserte 15 LAT
- Patrimoine culturel
  - Bâtiment et objet recensé, note 3
  - Jardin certifié ICOMOS à l'inventaire des parcs et jardins historiques de la Suisse
  - Voie de communication historique (IVS) – Importance locale
- Patrimoine naturel
  - Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT B (TIBP corridors à faune) (indicatif)
- Protection de l'Homme et de l'environnement
  - Périmètre impacté par un danger naturel (voir plan ad hoc)

